# C:\Users\s.serrand\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\RENNES_Monogramme_Noir.pngAssistant·e d'Enseignement Artistique

Catégorie B
Employeur :Ville de Rennes

Direction :

Direction de la Culture

Effectif : 498 agents permanents

Leur raison d'être : Composée de services centraux mutualisés, de 6 équipements culturels municipaux et de 3 équipements culturels métropolitains, la direction de la Culture contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle de la Ville de Rennes et de Rennes métropole, dans le cadre des orientations fixées par les élus : permettre l'accès à tous les publics à une offre culturelle et patrimoniale de qualité, accompagner les acteurs culturels et artistiques, contribuer à l'innovation et aux transitions sociétales et environnementales..

Service :

Conservatoire à Rayonnement Régional

L'équipe : Département Musique à l'École composé de 7 musiciens intervenants

Effectif Service : 129 agents dont environ 90 enseignants

Le sens de ce poste :

Au sein du Dispositif Musique à l'école :
- Animer et coordonner les séances du dispositif "École en chœur", chant choral, pendant le temps périscolaire
- Prendre en charge un chœur de CE1-CE2, au CRR, le mercredi après-midi
- Prendre en charge des interventions en milieu scolaire, co-construites avec les acteurs de l'éducation nationale et l'équipe de musiciens intervenants
- Contribuer à participer à la réflexion pédagogique ainsi qu'aux différents travaux et projets du dispositif musique à l'école

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Temps non complet (9/20ème sur 36 semaines). Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi en fonction des disciplines et dans le respect des temps de l'enfant.

Lieu de travail : Conservatoire, site Hoche: 26 rue Hoche, site Blosne: place Jean Normand, et quartier(s) de Rennes (en fonction des projets mis en œuvre)

Matériel(s) à disposition : Instrumentarium et matériel audio du CRR, PC portable, protections auditives sur demande

Missions de suppléance : Remplacement possible d'un collègue de la même discipline
Assurer des jurys internes

Télétravail : non

Autres : Autres.

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : AEA

Parcours : /.

Éléments complémentaires de rémunération : ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves) et indemnité pour missions particulières (IMP) ou sujétions mentionnées sur la fiche de poste.

N° du poste : 00741
Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2025

Verso >

Vos 3 principales missions :

### 1-Enseigner ou sensibiliser à une discipline artistique dans le respect du projet d'établissement du lieu d'intervention (projets musique à l'école ou dispositifs classes orchestres…)

Élaborer et mettre en œuvre des projets musicaux en partenariat avec les équipes pédagogiques et éducatives de l'enseignement du 1er degré
Être en veille artistique et pédagogique

###  2-Inscrire l'activité dans une dynamique de pédagogie de projet innovant et interdisciplinaire

Concevoir et planifier des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires dans le respect du projet d'établissement et des politiques publiques de la Ville de Rennes en direction des publics les plus éloignés des pratiques artistiques

### 3-Faire rayonner l'établissement et développer d'autres actions d'EAC

Participer à des réseaux d'échanges professionnels
Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement
Développer des projets de création ou de diffusion artistique facilitant l'accès à l'offre culturelle à tous les publics

4-Œuvrer au bon fonctionnement interne de l'établissement dans le respect du projet d'établissement
S'impliquer dans l'activité du département Musique à l'École
Participer aux instances de l'établissement
Participer au développement d'une approche collective et à la production du projet d'établissement

Compétences

Les compétences relationnelles :

* Sens du travail en équipe
* Sens des relations humaines
* Ouvert et réceptif au dialogue et au travail en équipe pluridisciplinaire
* Sens du service public, distance réserve
* Capacité à s'inscrire dans un projet pédagogique et d'action culturelle renouvelé et innovant

Les compétences nécessaires pour
la prise de poste :

* Titulaire du DUMI
* Être ouvert à l'ensemble des courants musicaux
* Aptitude à la conduite de projets (élaboration, réalisation, évaluation)
* Pratique instrumentale variée, si possible instruments nomades
* Compétences spécifiques appréciées (pratique de l'informatique musicale, enregistrement, éveil, esthétiques musicales diverses, etc

Les compétences
pouvant être acquises
une fois en poste :

* Connaissance du réseau local des partenaires et acteurs culturels du territoire notamment dans les esthétiques relevant du poste